



# Classic Mid-Amateurs de Joyenval

Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024

Golf de Joyenval - 78240 - Chambourcy

[www.golfdejoyenval.com](http://www.golfdejoyenval.com) - [sportif@golfdejoyenval.com](mailto:sportif@golfdejoyenval.com)

Tél. : 01 39 22 27 50

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Catégorie Messieurs 2023 : 2 / Catégorie Dames 2023 : 2

### TERRAIN :

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de JOYENVAL (Retz)

### FORME DE JEU :

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

### SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES :

Une série Messieurs - Index maximum : 9,4

Une série Dames - Index maximum : 12,4

### OUVERTE À :

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2024 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

### INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est fixée au samedi 5 octobre à 18h00.

La liste des joueurs retenus sera publiée au mercredi 9 octobre.

## **DROITS D'ENGAGEMENT :**

90 euros pour les joueurs extérieurs pour les 2 jours d'épreuve.

## **CHAMP DE JOUEURS :**

Le nombre maximum de joueurs sera de 81 incluant 21 dames minimum (hors Wild Card) et 8 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

## **HEURES DE DÉPARTS :**

Premier tour : premier départ à 9h00 par ordre Bloc 2, Bloc 1, Bloc 3, Bloc 4.

Deuxième tour : premier départ à 9h00 dans l'ordre inverse des résultats.

Vous trouverez la liste des joueurs retenus départs, les résultats ainsi que les départs sur le site de la ligue de Paris IDF.

## **MARQUES DE DÉPARTS :**

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 73,6

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 73,7

## **JEU LENT :**

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

## **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO :**

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur le trou 18 en sudden death

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

## **PRIX :**

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

## **REMISE DES PRIX :**

Sur la terrasse du club house du golf de Joyenval le dimanche à 18h00.

## **COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES :**

Le président de la commission sportive

Les arbitres

Le directeur

*\*Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).*